

Vocabulaire du Travail en Français

LA FICHE

1. Vocabulaire essentiel à travers un parcours professionnel classique

Différents mots pour désigner **le travail** :

Dans un registre formel, on appelle le travail **une activité professionnelle**.

Dans un registre neutre, on dira plutôt **un métier, une profession** ou **un emploi**.

Dans un registre informel, on utilisera **un job, un boulot** ou **un taf**.

Un stage professionnel/en entreprise correspond à une période temporaire de mise en situation en milieu professionnel. Cette période de formation et d'apprentissage a une durée variable de quelques jours à plusieurs mois.

Un/Une employé(e) : statut que vous obtenez quand vous êtes embauché à un poste. C'est un/une salarié(e) qui travaille dans un bureau, une administration, un magasin, ou chez un particulier.

L'expérience professionnelle s'acquiert sur le terrain (= sur le lieu d'activité). Plus vous travaillerez et plus votre expérience augmentera. C'est l'ensemble des connaissances que vous avez acquises lors de l'exercice de votre/vos profession(s).

Un/Une stagiaire : personne qui effectue un stage. C'est un statut différent de l'employé et moins payé.

Chercher du travail/un emploi après ses études, c'est être **en situation de recherche d'emploi**.

Postuler pour un poste/Candidater : être candidat à un emploi, demander une place.

Les offres d'emploi sur Internet ou **petites annonces** : si vous cherchez un emploi, c'est ici que vous pourrez trouver des propositions pour des postes à pourvoir.

Pôle emploi : établissement public chargé de l'emploi en France. Vous pouvez aussi vous y rendre si vous cherchez un emploi.

Un CV (curriculum vitæ) : document détaillant votre parcours scolaire/professionnel et vos compétences acquises. C'est la clé essentielle pour décrocher votre entretien d'embauche.

Une lettre de motivation : lettre qui accompagne le CV et met en avant vos compétences et vos qualités nécessaires à la réussite de votre projet professionnel.



N'hésitez pas à aller voir la [vidéo](#) sur **le CV** et **la lettre de motivation** ! ;-)

Département/Directeur des ressources humaines (DRH) : c'est au département des ressources humaines ou au DRH que vous enverrez votre CV et votre lettre de motivation.

Le DRH est responsable de la politique de recrutement, de la gestion des relations humaines et du management social de l'entreprise.

Un entretien d'embauche : moment où le candidat et le futur employeur se rencontrent pour échanger. Cela signifie que **votre candidature a été retenue**.



Nous avons aussi fait une [vidéo](#) sur **l'entretien d'embauche** ! ;-)

Une réponse positive, c'est un avis favorable qui signifie que vous allez être embauché(e) suite à votre entretien. On dit qu'une entreprise **embauche/engage/recrute du personnel**.

Le marché du travail : cela désigne un endroit théorique où se rencontrent les offres et les demandes d'emploi. Les deux acteurs indissociables du marché du travail sont les employeurs et les salariés. Les premiers sont à l'origine de l'offre, les seconds de la demande.

Une carrière professionnelle : parcours personnel d'une personne dans sa vie professionnelle.

CDI : contrat à **durée indéterminée**. C'est la forme normale du contrat de travail, passé entre un employeur et un salarié. Par définition, il ne prévoit pas la date à laquelle il prend fin.

CDD : contrat à **durée déterminée**. C'est un contrat de travail par lequel un employeur recrute un salarié pour une durée limitée.

Un salaire : somme versée en contrepartie d'un travail effectué par une personne, dans le cadre d'un contrat de travail. Selon les postes occupés, les salaires varient.

SMIC : **salaire minimum interprofessionnel de croissance**. C'est le salaire horaire en dessous duquel il est interdit de rémunérer un salarié. Actuellement, le SMIC est à environ **10 euros de l'heure**.

Une feuille/fiche de paie : document obligatoire transmis à un employé par son employeur de manière mensuelle en général. Elle constitue le récapitulatif des différentes informations relatives au travail et à la rémunération du salarié.

Promu(e) : se dit d'un employé qui vient d'être promu ; personne qui vient d'avoir **une promotion** = fait de parvenir à un grade, un poste supérieur.

Différents **statuts** dans une entreprise :

Salarié(e) : si vous percevez un salaire dans le cadre d'un contrat de travail, vous aurez le statut de salarié(e).

Cadre : le statut de cadre correspond à celui d'un employé qui occupe un poste d'une catégorie supérieure au sein d'une administration ou d'une entreprise. Le cadre fait généralement partie des équipes de management ou de la direction.

Cadre supérieur : la principale différence avec un cadre réside dans le temps de travail.

PDG : le **président-directeur général** cumule plusieurs fonctions et responsabilités au sein d'une entreprise.

L'emploi du temps est un programme établi à l'avance qui indique les diverses tâches à accomplir au cours d'une période déterminée, selon les jours, les heures, etc. Vous y retrouverez vos **horaires** à respecter.

Travailler à plein temps/à temps complet : cela correspond à une durée du travail équivalente à la durée fixée par la loi. En France, la durée de travail est fixée à **35 heures par semaine**.

Travailler à mi-temps : travailler la moitié du temps du travail légal.

Le supérieur (formel)/patron (neutre)/boss (familier), c'est le chef d'entreprise, votre supérieur hiérarchique, celui qui dirige.

Licencier (formel)/Virer/Renvoyer/Mettre à la porte (familier) : priver une personne de son emploi, de sa fonction.

Démissionner, c'est le contraire de "licencier". Dans ce cas-là, c'est vous qui décidez de renoncer officiellement à votre emploi, votre fonction. Vous quittez l'entreprise de vous-même.

Être au chômage : être sans emploi. C'est la situation d'une personne qui, souhaitant travailler et ayant la capacité de le faire, se trouve sans emploi malgré ses recherches.

Travailler en interne : travailler au sein d'une entreprise, dans une boîte.

Le freelance est un **travailleur indépendant** qui s'occupe de gérer seul son activité. Il peut offrir des services à un particulier ou à une entreprise. Il n'a ni employé, ni patron. En France, c'est le statut **d'autoentrepreneur**.

Partir en congé : prendre des vacances, ne pas aller au travail (légalement). On peut dire "poser des jours de congé".

Les congés payés constituent un droit et concernent tous les salariés. Il s'agit de vacances annuelles pendant lesquelles les employés restent rémunérés. En France, c'est environ 30 jours (5 semaines) dans l'année.

Le congé maternité/paternité : le congé maternité correspond à la durée pendant laquelle une femme salariée quitte son activité au moment de la naissance de son enfant. Durant cette période, elle touche une partie de son salaire.

Le congé paternité désigne la durée pendant laquelle un père interrompt son activité salariée après la naissance de son enfant (11 jours à 18 jours).

Le congé maladie permet une indemnisation couvrant la période pendant laquelle un employé interrompt son travail pour cause de maladie.

Partir à la retraite, c'est le fait d'arrêter son/ses activité(s) professionnelle(s) compte-tenu de son âge. Vous êtes donc **retraité** et percevez **une retraite**, une pension versée pour cette cessation d'activité(s) professionnelle(s).


Différentes **façons de demander son métier** à quelqu'un :

Quel est ton métier/ta profession ? → Je suis facteur.

Qu'est-ce que tu fais dans la vie ? → Je suis étudiant.

Vous travaillez dans quel domaine ? → Je travaille dans le domaine financier.

Vous travaillez dans quoi ? → Je travaille dans la finance. / Je suis médecin/avocat...

 En France, on ne demande **jamais** à une personne **combien elle gagne** ou **quel est son salaire**. Cela est considéré comme indiscret et mal élevé !

2. Quelques expressions supplémentaires

Faire la grève : si vous faites la grève, vous ne **travaillez pas**, car vous voulez **manifeste**r votre **mécontentement** (pour une **augmentation de salaire**, par exemple).

Gagner sa vie signifie **gagner de l'argent**, **travailler** : *Il gagne bien sa vie. = Il a un bon salaire.*

Être pistonné/Pistonner une personne/Avoir du piston : c'est lorsque vous avez un contact qui vous aide à obtenir un travail ou un meilleur poste au sein d'une entreprise, en vous recommandant. Dans ce cas-là, vous êtes **un pistonné**.

Une boîte, dans un registre familial, c'est le nom qu'on utilise pour parler d'**une entreprise**.

Les startups sont des boîtes très connues à la mode. Ce sont de jeunes entreprises innovantes qui ont, en général, un fort potentiel de croissance.

Être stressé, c'est avoir accumulé de trop fortes doses de stress, l'organisme donne alors des signes de fatigue, d'épuisement...

Être débordé = être surchargé de travail, ne plus avoir le temps de faire autre chose. Cela peut causer du **stress** par exemple.

Être à la bourre = être en retard. Cela arrive quand on est débordé, car on n'a plus le temps !
→ *Je suis pressé ! J'ai beaucoup de travail, je dois partir !*

La paperasse, ce sont les papiers/documents, en particulier **administratifs**, à traiter.

Un bosseur, c'est quelqu'un qui travaille beaucoup.

Un/une fainéant(e) ou **un/une feignant(e)**, à l'inverse, c'est quelqu'un qui ne travaille pas beaucoup.

Avoir du pain sur la planche = avoir beaucoup de travail à faire.



Nous avons traité beaucoup d'expressions comme celle-ci sur notre [page Instagram](#) ! ;-)

Faire le pont, c'est ne pas travailler entre un jour férié et les jours de congé de fin de semaine les plus proches.

Travailler au noir, c'est travailler sans être déclaré, de manière non-officielle.

Payer une personne au noir signifie qu'on la paie sans la déclarer au FISC (sans payer d'impôts ou de taxes).

FISC : administration fiscale qui gère les impôts, en France.

L'EXERCICE

Coche l'option correcte.

Super! J'ai enfin trouvé du _____.

keuf

taf

ouf

Coche l'option correcte.

Cette offre d'emploi me plaît, je crois que je vais _____.

postuler

réclamer

appliquer

Coche l'option correcte.

Vous devez envoyer un CV et une lettre de _____.

persuasion

négociation

motivation

Coche l'option correcte.

Je stresse! Demain, j'ai _____.

une interview de travail

un entretien d'embauche

une discussion de recrutement

Coche l'option correcte.

Si je décroche un _____, je serai tranquille jusqu'à la retraite!

DRH

FISC

CDI

SMIC

Coche l'option correcte.

Thierry a fait une grave erreur. Il risque d'être _____.

jeté au tapis

mis à la porte

renvoyé par la fenêtre

Coche l'option correcte.

Je serai _____ du 10 au 22 août.

en congés

de chômage

aux vacances

Coche l'option correcte.

Les ouvriers ont décidé _____ à partir de demain.

de faire le pont

d'être pistonnés

de faire la grève

Coche l'option correcte.

Je travaille dans une _____ spécialisée dans l'informatique.

fiche

boîte

planche

Coche l'option correcte.

Julie est _____! Elle a encore trois dossiers à finir!

inondée

débordée

renversée

CORRECTION

taf

postuler

motivation

un entretien d'embauche

CDI

mis à la porte

en congés

de faire la grève

boîte

débordée

TRANSCRIPTION

Bonjour les étudiants motivés ! Alors, aujourd'hui nous allons nous intéresser au français professionnel, au monde du travail. Alors, il existe énormément de mots ou d'expressions spécifiques au monde du travail, mais vous devez les connaître, car ce sont des mots, des expressions que l'on utilise énormément, même dans la vie de tous les jours.

J'ai préparé un document PDF que je vous laisse sur notre site internet. Je vous laisse évidemment le lien dans la description. Vous pouvez aussi, bien sûr, vous abonner à cette chaîne pour soutenir notre projet et on commence.

Donc le point numéro 1, pour commencer, en fait on va suivre un parcours professionnel classique pour voir le vocabulaire le plus important. Donc c'est parti.

Le travail est une activité très importante dans notre vie de tous les jours. Et comme on peut s'y attendre, il existe beaucoup de mots pour désigner le travail. On peut dire par exemple, dans un registre formel, une activité professionnelle. On utilise aussi dans un registre neutre, un métier, une profession ou un emploi. Dans un registre informel, on utilisera un job, un boulot ou le taf. Pendant vos études ou à la fin de vos études, vous devrez peut-être faire un stage professionnel ou un stage en entreprise. Vous ne serez pas payés comme un véritable employé, mais cela vous permettra d'acquérir de l'expérience professionnelle. Vous serez alors un ou une stagiaire.

À la fin de vos études, vous allez normalement chercher du travail ou un emploi. Vous serez alors en situation de recherche d'emploi. Vous allez postuler pour un poste, pour un emploi. Vous pourrez regarder les offres d'emploi sur internet ou les petites annonces. Ou bien, vous irez à Pôle Emploi. Alors, Pôle Emploi, c'est l'établissement public chargé de l'emploi en France.

Vous allez certainement devoir rédiger un CV, le fameux curriculum vitæ, et une lettre de motivation. Alors, nous avons fait une vidéo sur le CV et la lettre de motivation, je vous laisse les liens. Et vous enverrez votre CV et votre lettre de motivation au département des ressources humaines, ou bien même au directeur des ressources humaines. On dit parfois DRH. Si cela se passe bien, vous allez avoir un entretien d'embauche, votre candidature aura alors été retenue. Alors là aussi, pour un entretien d'embauche, nous avons fait une vidéo, je vous laisse les liens.

Si l'entretien se passe bien, vous recevrez une réponse positive et vous serez embauché. On dit qu'une entreprise embauche, engage ou recrute du personnel. Vous entrez alors sur le marché du travail. Et vous commencez votre carrière professionnelle. Vous aurez peut-être alors décroché un CDI, un contrat à durée indéterminée ou bien un CDD, un contrat à durée déterminée. Et j'espère que vous aurez un bon salaire et que vous ne serez pas payé au SMIC. Le SMIC, c'est le salaire minimum interprofessionnel de croissance. Actuellement, il est à environ, en France, 10 € l'heure. Vous recevrez votre salaire à la fin du mois avec votre feuille de paie.

Si ça se passe bien, vous allez avancer dans votre carrière professionnelle et vous serez donc, peut-être, promu. Vous obtiendrez une promotion. Et selon vos responsabilités et votre poste dans l'entreprise, vous serez salarié, cadre ou même peut-être cadre supérieur, voire PDG. Le PDG, c'est le président-directeur général. Quoi qu'il en soit, on vous donnera votre emploi du temps et vos horaires que vous devrez respecter. D'ailleurs, vous travaillerez peut-être à plein temps. En France, actuellement c'est 35 heures par semaine ou à mi-temps.

Mais si ça ne se passe pas bien, votre supérieur ou le patron, le boss va vous virer. Il va vous renvoyer, il va vous mettre à la porte. Cela a le même sens et c'est un registre familier. Dans un registre formel, on dira : vous licencier.

Mais peut-être que c'est vous qui allez démissionner si votre travail ne vous plaît pas du tout. Vous serez alors peut-être au chômage pendant quelque temps et donc, à nouveau en situation de recherche d'emploi.

Si vous travaillez dans une entreprise, vous travaillez en interne, mais vous pouvez très bien être indépendant. Vous êtes freelance. En France, c'est le statut d'autoentrepreneur. Vous offrez vos services à un particulier ou à une entreprise, mais vous êtes indépendant.

Et si vous voulez prendre des vacances, eh bien vous partez en congé. Ah les fameux congés payés ! En France, c'est environ 30 jours dans l'année. Il existe aussi les congés maternité ou paternité et les congés maladie.

Et quand vous êtes âgé, vous partez à la retraite, vous êtes retraité.

Dans la vie de tous les jours, on vous demandera certainement quel est ton métier. On peut dire aussi : quelle est ta profession, bien évidemment. Mais il y a d'autres façons pour demander. Par exemple on peut dire : qu'est-ce que tu fais dans la vie ? Ça, c'est un peu plus général. Vous pouvez répondre par exemple : je suis étudiant. Mais souvent, on dit tout simplement : vous travaillez dans quel domaine ? Ou bien encore, vous travaillez dans quoi ? Et là, vous pouvez répondre par exemple : je travaille dans le domaine financier. Vous pouvez aussi bien sûr dire par exemple : je suis médecin ou je suis avocat. Mais attention, en France ne demandez jamais à une personne combien elle gagne ou quel est son salaire, cela est très indiscret et très mal élevé.

Voyons maintenant quelques expressions importantes supplémentaires. Faire la grève. Si vous faites la grève, vous ne travaillez pas parce que vous voulez manifester votre mécontentement. Par exemple, vous voulez avoir une augmentation de salaire.

Gagner sa vie. On utilise cette expression à la place de gagner de l'argent ou travailler. Par exemple, si vous dites : il gagne bien sa vie, ça veut dire qu'il a un bon salaire.

Être pistonné ou pistonner une personne ou un pistonné. Ou tout simplement, avoir du piston. Alors, cela veut dire que vous avez un contact qui vous aide à avoir un travail ou un meilleur poste dans l'entreprise. Donc ce n'est pas grâce à votre propre mérite, mais grâce à une connaissance, un contact. Cette connaissance vous a pistonné, vous êtes un pistonné.

Pour l'entreprise, on utilise très souvent dans un registre familier une boîte. Par exemple, il existe aujourd'hui des boîtes très connues, à la mode, ce sont les startups. Quand on travaille, on est souvent stressé parce qu'on n'a plus le temps pour faire quelque chose. On est alors débordé ou à la bourre, dans un registre familier. On peut dire tout simplement, je suis pressé, j'ai beaucoup de travail, je dois partir. Dans le monde du travail, il y a souvent beaucoup de paperasses à faire. Ça, ça veut dire qu'on doit remplir des documents ou faire des démarches administratives. C'est la bureaucratie qui est très lourde.

Un bosseur, c'est quelqu'un qui bosse beaucoup, c'est-à-dire qui travaille beaucoup. Et un fainéant, c'est quelqu'un qui ne travaille pas beaucoup. On peut aussi dire : un feignant.

Avoir du pain sur la planche, c'est une expression qu'on a traitée sur Instagram et cela veut dire avoir beaucoup de travail à faire.

Faire le pont, c'est quand par exemple le mardi est férié et alors, on va aussi prendre le lundi comme vacances et on va relier le dimanche au mardi grâce au lundi et donc, on a fait le pont. Quatre jours de congés.

Et enfin, le travail au noir ou payer une personne au noir. Payer une personne au noir, ça veut dire qu'on le paye sans le déclarer au fisc, c'est-à-dire l'administration fiscale en France. Et donc, sans payer d'impôts, de taxes. C'est-à-dire que l'on fait travailler une personne sans que cela soit déclaré, sans que cela soit officiel.

Voilà j'espère que cette vidéo vous sera utile. Je vous rappelle que vous pouvez vous inscrire gratuitement à nos deux cours de français. Je vous laisse les liens dans la description de la vidéo. Merci de vous abonner à cette

chaîne pour soutenir notre projet et n'oubliez pas de me dire dans les commentaires les points que vous voulez que je traite. Merci et à bientôt !